DLP 19-7-79149790

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 265 — 18 JUILLET 1979

VIGNES

MILDIOU

Dans la majorité des vignobles, les averses orageuses des 11 et 12 Juillet ont lessivés tous les traitements réalisés antérieurement et, dans ces situations, il convient donc de renouveler la protection, une nouvelle aggravation des conditions climatiques étant prévue en fin de semaine. Si la pulvérisation a été réalisée depuis ces dernières pluies il n'y a pas lieu de réaliser un nouveau traitement.

Il est rappelé que lorsqu'une période favorable aux contaminations est notée, en l'absence de protection, il est possible d'utiliser un fongicide contenant du CURZATE, de l'EFOSITE ou du METALAXYL dans les 3 à 6 jours, en fonction du produit, après la contamination pour la stopper.

Il est possible de se reporter au bulletin technique du 27 Avril à ce sujet.

Enfin, il convient de signaler que, notamment dans les vignes où la maladie a déjà été observée, une forte pluie d'orage, 15 à 20 mm d'eau tombée en quelques minutes, ou une pluie fine de 20 à 30 mm, peut lessiver un traitement et qu'une nouvelle application doit alors être exécutée immédiatement sans attendre un nouvel avis de la Station d'Avertissements Agricoles. Cette remarque n'est pas valable pour les fongicides systémiques.

OIDIUM

Les conditions climatiques étant favorable au développement de l'Oïdium, il convient de profiter des traitements dirigés contre le Mildiou pour combattre cette maladie dans les vignes sensibles, ou mieux de réaliser un poudrage avant la fermeture des grappes.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol vient de commencer mais il est encore trop tôt pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les captures, en piège sexuel, deviennent plus rares mais à la suite des vols observés la semaine dernière il est nécessaire de maintenir la protection et d'effectuer, si cela n'a déjà été réalisé, le traitement conseillé dans le bulletin technique du 11 Juillet.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les nombreux vergers présentant des taches tous les traitements antérieurs aux 11 et 12 Juillet ont été lessivés et il est nécessaire, si cela n'a déjà été effectué, de réaliser une nouvelle intervention. D'une manière générale, dans ces situations, il convient de maintenir la protection conformément aux indications données dans le bulletin technique du 5 Juillet.

POMME DE TERRE

MILDIOU

Dans les cultures non destinées à un prochain arrachage il est nécessaire de renouveler tout traitement antérieur au 11 et 12 Juillet.

P. 355

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

MAIS

PYRALE DU MAIS

Comme prévu dans le bulletin technique du 12 Juillet, de nombreuses pontes ont été déposées en fin de semaine dernière et des éclosions importantes seront observées dans les prochains jours.

La période optimale d'intervention est donc arrivée bien que le stade "50 % des panicules mâles visibles dans le cornet" ne soit pas toujours atteint.

Les sondages réalisés ces derniers jours, confirment à nouveau que les niveaux d'infestations sont, en général, plus élevés que l'an dernier. Le seuil d'intervention a été atteint dans de nouveaux postes d'observations :

- Département du CHER : BOURGES, BRECY, SOULANGIS
- Département d'EURE ET LOIR : BAILLEAU L'EVEQUE, ST MARTIN DE NIGELLE, VILLAMPUY
- Département de LOIR & CHER : VILLEXANTON
- Département du LOIRET : ST PERAVY-EPREUX, ERCEVILLE, FRESNAY-LES-CHAMPS, CROTTES EN PITHIVERAIS.

Les régions les plus infestées semblent cependant être La Beauce, La Champeigne et le Drouais.

Les attaques étant cependant très variables d'une parcelle à l'autre il est possible d'apprécier les risques au niveau de chaque culture en réalisant un sondage sur une centaine de plantes. En culture irriguée si 10 à 15 % des pieds de maïs portent au moins une ponte une intervention se justifie. La liste des produits utilisables pour lutter contre la pyrale du maïs a été donnée dans le bulletin technique du 12 Juillet.

PUCERONS SUR MAIS

De très nombreux pucerons Metopolophium dirhodum et Rhopalosiphum padi, sont actuellement observés sur les feuilles de la base des cultures de maïs. A l'exception de cultures chétives mesurant 30 à 40 cm de haut, la nécessité d'un traitement n'a jamais été démontrée dans notre région et les populations vont régresser naturellement dans les prochaines semaines grâce à l'action de leurs ennemis naturels. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Les indications contenues dans le bulletin technique du 11 Juillet demeurent toujours valables.

TOUTES CULTURES

PUCERONS

Des vols importants de pucerons ont été notés dans les cultures de haricots, de betteraves sucrières et les récents semis de pois. Il convient de se reporter aux indications fournies dans le bulletin technique du 12 Juillet.

P/Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

L'Ingénieur d'Agronomie

A. DOUSSAU